

AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES MARCHÉ DES POTIERS NARBONNE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte de mise en concurrence préalable à l'attribution d'une autorisation domaniale sur le domaine public en vue d'une exploitation économique

Objet :

La Ville de Narbonne souhaite organiser le marché des potiers avec un très joli déballage de faïences et de couleurs, le **samedi 8 juillet 2023**.

Contexte :

La consultation porte sur la mise à disposition d'emplacements nus, sans véhicules dont les dimensions varient entre 3 ml et 8 ml maximum.

Cadre Juridique :

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

Description de l'emplacement :

Les emplacements nus seront mis à disposition sur la promenade des Barques.

L'appel à candidatures est ouvert aux professionnels de la poterie : grès, faïences, porcelaines, terres vernissées, etc....

La redevance sera calculée en fonction des tarifs en vigueur fixé par la délibération du conseil municipal comme suit : un forfait de 26€ +3€ le ml/jour.

Le marché des potiers sera ouvert au public le **samedi 8 juillet 2023 de 10h00 à 19h00**.

Une animation en lien avec les arts de la poterie sera organisée.

Dossier de candidature :

Merci de télécharger le dossier ci-joint, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.

Dépôt de la candidature :

Date de retrait des dossiers : **2 janvier 2023** ⇒ **28 avril 2023**

Date de dépôt des dossiers : **2 janvier 2023** ⇒ **19 mai 2023**

Date d'attribution : **fin Mai 2023**

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne / Direction des Régies et Animations Commerciales
Hôtel de Ville CS 80823
11785 NARBONNE CEDEX**

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- L'originalité des produits et leur authenticité
- La présentation soignée
- L'expérience et les références professionnelles

A la clôture, une commission spécialement dédiée se prononcera sur les candidatures. Les exploitants retenus en seront informés par courrier et seront invités à signer l'arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public.

Pour conserver l'attractivité du Marché des potiersq et maintenir son niveau de fréquentation, la Commission se réserve le droit :

- de limiter le nombre d'exposants par spécialités,
- renouveler un certain nombre d'exposants chaque année.